

ONEX → Magazine

n° 60 | Avril 2015



DOSSIER / Jardiner pour la biodiversité



PAROLE À... Antonio Hodgers, Conseiller d'État – **ACTUALITÉ** Nouvelles de la commune en bref – **CULTURE** Au programme des Spectacles Onésiens – **ÉNERGIE** Le Service bâtiments et locations reçoit le Prix energo CO₂ – **ESPACES VERTS** Inauguration du parc du Gros-Chêne – **AIDE AU DÉVELOPPEMENT** Opération Solidarcom cycle d'orientation du Marais – **SPORT** Genève SynchrO – **POLITIQUE** Conseil municipal de mars 2015 – Groupes politiques du Conseil municipal – **AGENDA** Du 13 avril au 19 mai 2015



SOMMAIRE

♥	PAROLE À... Antonio Hodgers, Conseiller d'État	3
📢	ACTUALITÉ Nouvelles de la commune en bref	5
🎵	SPECTACLES ONÉSIENS Au programme des Spectacles Onésiens	7
🏠	ÉNERGIE Le Service bâtiments et locations reçoit le Prix energo CO ₂	8
📁	DOSSIER Jardiner pour la biodiversité	10
🌱	ESPACES VERTS Inauguration du parc du Gros-Chêne	12
🌍	AIDE AU DÉVELOPPEMENT Opération Solidarcom cycle d'orientation du Marais	14
🏆	SPORT Genève SynchrO	15
❓	POLITIQUE Conseil municipal	16
❓	POLITIQUE Mouvement Citoyen Genevois – Parti Libéral-Radical	18
❓	POLITIQUE Parti Démocrate-Chrétien	19
📅	AGENDA 13 avril au 19 mai 2015	20



La rencontre Charte des Jardins du 7 mars 2015, salle Le Manège, a connu un beau succès avec une centaine de participants (article pages 10 et 11)

IMPRESSUM MAGAZINE DE LA VILLE D'ONEX

N°60 - Avril 2015

Prochaine parution : Mai 2015

Mairie d'Onex / Ch. Charles-Borgeaud 27 / 1213 Onex

Tél. 022 879 59 59 / Courriel : mairie@onex.ch

Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h (16h30 le vendredi)

COMITÉ DE RÉDACTION

Éditeur responsable de la publication : Conseil administratif de la Ville d'Onex

Ligne éditoriale et coordination : Pierre Olivier / Tél. 022 879 59 59 / p.olivier@onex.ch

Rédaction : Pierre Olivier, Anne Buloz, Joël Bianchi, Carine Papp, Emmanuel Blandenier, Cyrille Schnyder, Isabelle Sanz, Anja Würffel, Martyna Olivet.

Graphisme : Sophie Neboux

CRÉDITS PHOTOS

Anne Buloz, Amandine Mendo, Pierre Olivier, Shutterstock

IMPRESSION

Impression sur papier Cyclus Print, FSC et 100% recyclé

Imprimerie : SRO - Kundig / Tirage : 8'850 exemplaires



Parole à Antonio Hodgers

Antonio Hodgers est Conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). La Ville d'Onex est régulièrement en interaction avec le DALE, pour des questions de logement et d'aménagement, notamment dans le cadre de la récente validation du Plan directeur communal. Nous nous intéresserons plus particulièrement ici à la question de l'énergie. **Propos recueillis par Pierre Olivier.**

Pour Antonio Hodgers, l'écologie d'aujourd'hui, c'est la politique sociale de demain

Pour contextualiser la problématique de l'énergie, Antonio Hodgers fait la réflexion suivante : *Notre génération est engagée dans une transformation fondamentale de notre société qui vise à vivre mieux en consommant moins. Si nous ne le faisons pas aujourd'hui, nos enfants le paieront très cher demain.*

Le développement durable doit être envisagé comme un véritable projet de société. Il s'agit là d'un défi global et planétaire, qui se décline à plusieurs niveaux, dont celui des communes. Car c'est bien dans des contextes de proximité que se jouent beaucoup d'enjeux du développement durable et de la politique énergétique à mettre en place.

La Ville d'Onex donne l'exemple

Antonio Hodgers évoque l'objectif de Société à 2000 Watts, qui consiste à ne pas consommer plus que ce que la nature nous met à disposition. C'est justement l'objectif que vise la politique énergétique de la Ville d'Onex, sur la base de son concept énergétique territorial élaboré en 2013.

À ce propos, le Conseiller d'État relève le fait que *la Ville d'Onex donne la preuve que l'écologie n'est pas un luxe réservé qu'aux riches. Bien au contraire, elle a d'autant plus sa place dans les milieux modestes, car on peut vivre bien en consommant moins,*

donc en dépensant moins. Même les communes à revenus modestes peuvent être leader dans ce domaine et Onex en est la preuve.

L'écologie commence par une gestion rationnelle de l'énergie, et ce à tous les niveaux, avec en priorité l'optimisation du fonctionnement des installations de production de chaleur et de consommation d'électricité et d'eau. La preuve par l'action : le Service bâtiments et locations de la Ville d'Onex vient de recevoir le Prix energo CO₂, récompensant les économies d'énergie et d'eau réalisées dans les 29 bâtiments du patrimoine communal (voir article pages 8 et 9), et ce avec un minimum d'investissement financier.

Une législation énergétique toujours plus contraignante

L'Office cantonal de l'énergie (OCEN) est chargé de mettre en œuvre La loi sur l'énergie (voir encadré sur la LEn) pour atteindre les objectifs de réduction de consommation d'énergie.

Nous entrons désormais dans une phase planifiée depuis 20 ans, en passant des droits (incitations) aux devoirs (obligations). Les gouffres énergétiques vont être proscrits, par le biais d'amendes et de pressions de la part de l'État.

Jusqu'il y a peu, les outils de la politique énergétique consistaient à fixer les normes et à encourager les campagnes d'assainissement, notamment par le biais de subventions. Désormais, il n'est plus permis pour un bâtiment de consommer annuellement plus de 900 MJ/m² et ceux consommant plus de 800 MJ/m² doivent être optimisés. Ces obligations concernent 3% des bâtiments du parc genevois. *Au fil du temps, la norme évoluera vers des fourchettes de consommation de plus en plus basses et les subventions seront accordées à titre plus exceptionnel. Les propriétaires ont donc tout intérêt à profiter des avantages d'aujourd'hui pour éviter d'être pénalisée demain.*

LÉGISLATION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE À GENÈVE (Len ou L 2 30)

L'État s'engage aux côtés de la Ville d'Onex dans le cadre d'une opération pilote

Dans le cadre de son plan d'action 2014-2017 Cité de l'énergie, la Ville d'Onex a engagé une action ambitieuse, de concert avec le DALE. Le 6 mai 2014, Antonio Hodgers et Ruth Bänziger ont invité les propriétaires et régisseurs des bâtiments locatifs de la Cité d'Onex à collaborer dans le cadre d'une étude typologique des bâtiments. Aujourd'hui, 60% d'entre eux adhèrent à cette action, encadrée par l'OCEN d'une part, et par le service des relations communales, de la communication et du développement durable d'Onex d'autre part (SRD).

Le principe consiste à établir sept catégories de bâtiments, l'audit d'un bâtiment représentatif de chacune des catégories servant de référence pour les autres bâtiments de la même catégorie. Ainsi, les propriétaires disposeront d'une pré-étude qu'ils n'auront pas à financer à l'avenir, mais aussi d'accès facilités aux subventions et de procédures administratives simplifiées. Si bien que tout le monde a tout à y gagner, avec en point de mire l'assainissement énergétique des bâtiments. Le Groupe énergie de l'Université de Genève, les sections « architecture » et « ingénierie du bâtiment » de la Haute école de paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), et la société Signa-Terre sont mandatés pour la réalisation de cette étude, aux côtés de spécialistes de l'OCEN et de représentants de la Ville d'Onex (l'urbaniste et le chef du SRD).

La politique énergétique du DALE, pilotée par l'Office cantonal de l'énergie, est désormais entrée dans une phase décisive. Depuis 2010, le calcul de l'indice de dépense de chaleur (IDC) est obligatoire dans tous les bâtiments, sauf dans les locatifs de moins de cinq preneurs de chaleur.

Sur cette base, les propriétaires sont obligés de prendre des mesures, dès que l'indice dépasse 600 Mj/m² et ce de façon de plus en plus contraignante en fonction de la progression de cet indice, selon l'échelle suivante :

◆ **IDC supérieur à 600 Mj/m²** : Obligation de mettre en place un décompte individuel des frais de chauffage pour les bâtiments construits avant 1993.

◆ **IDC compris entre 800 et 900 Mj/m²** : Obligation de procéder à un audit énergétique aux frais du propriétaire dans un délai d'une année, et de mettre en œuvre des actions rentables dans un délai de moins de trois ans.

◆ **IDC dépassant 900 Mj/m²** : Obligation de procéder à un audit énergétique aux frais du propriétaire dans un délai d'une année, et de mettre en œuvre des actions permettant de baisser l'IDC en deçà de 900 Mj/m² dans un délai de moins de cinq ans.

Des amendes, pouvant aller jusqu'à Fr. 60'000.- peuvent pénaliser tout propriétaire qui ne respecte pas ces obligations.

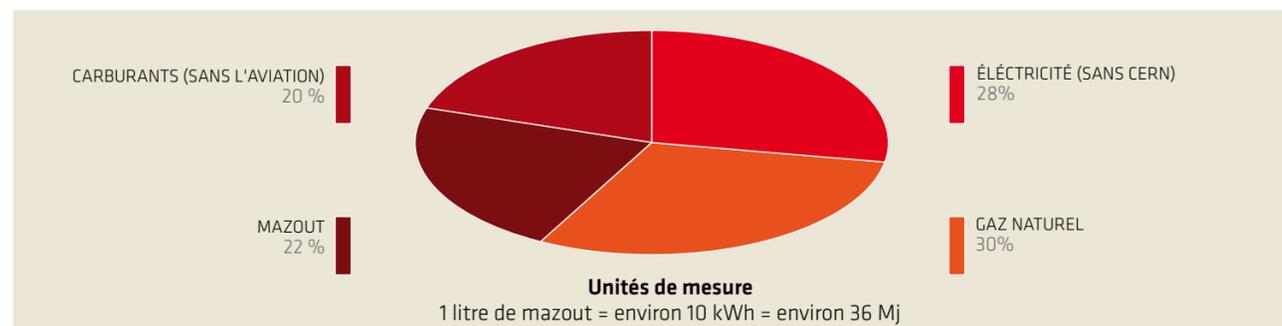
D'ici janvier 2016, les simples vitrages doivent avoir été adaptés ou remplacés pour offrir des performances énergétiques conformes à la norme SIA 380/1 (soit comme des doubles ou triples vitrages performants). Cet assainissement découle d'une obligation datant de 1989.

Cette action est financée par le Canton de Genève. Elle illustre bien le fait que ce défi ne peut être relevé que par le biais d'un partenariat public-privé. Si le privé se place en amont de la démarche, en leader, il bénéficie de subventions et de solutions administratives performantes. Les propriétaires onésiens ont la chance de pouvoir bénéficier de ces avantages, car le projet d'Onex est pilote dans le canton. Ils ont donc tout intérêt à prendre ce train-là, plutôt que de s'exposer aux délais limites qu'impose la loi et au cortège d'obligations, voire d'amendes qu'elle sous-tend.

Antonio Hodgers salue cette initiative de la Ville d'Onex qui consiste à prendre les devants, en offrant cette opportunité unique aux propriétaires de la commune.

« Top runner »

« Top runner » est un principe inscrit dans la constitution japonaise, qui consiste à créer puis stimuler l'émulation. C'est un peu ce que fait l'État aujourd'hui entre la carotte des mesures d'accompagnement et le bâton de la législation. Ce n'est pas parce que l'énergie est extraordinairement bon marché aujourd'hui qu'il faut oublier les enjeux de demain que nous devons anticiper le plus possible. À terme, les ressources énergétiques fossiles tendront nécessairement vers une raréfaction. Dans ce contexte, la politique de l'autruche n'est plus de mise et les dirigeants politiques doivent prendre toutes leurs responsabilités devant cet enjeu majeur.



Le chauffage des bâtiments représente plus de la moitié – 22% de mazout plus 30% de gaz naturel – du bilan énergétique genevois. Source : OCSTAT | http://www.ge.ch/statistique/graphiques/affichage.asp?filtreGraph=08_02&dom=1

ACTUALITÉ

Exposition au Café Communautaire

Le Service jeunesse action communautaire (SJAC) met régulièrement à disposition des artistes d'Onex les murs du Café Communautaire.

Le Café Communautaire, situé en plein cœur d'Onex-Cité, est un lieu de passage, d'échange et de rencontre. Idéal pour faire l'expérience d'une première exposition. Les artistes qui le souhaitent sont reçus par l'équipe éducative qui les accompagne de l'organisation à la réalisation de l'évènement.

Dans un esprit non commercial et convivial, le Café Communautaire accueille au quotidien des adultes, des familles et des adolescents qui participent aux activités proposées ou simplement qui passent pour boire un café. Si vous souhaitez exposer vos productions artistiques, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

La prochaine exposition, aura lieu du 21 avril au 8 mai prochain et s'intitule « Regards, sauvés par les couleurs ». Venez découvrir et partager avec les artistes, Anne et Cristelle, un moment convivial lors du vernissage qui aura lieu le 28 avril dès 19h00 au Café Communautaire.

*Emmanuel Blandenier,
Responsable de l'équipe éducative*

Informations

Service jeunesse et action communautaire (SJAC),
Maison Onésienne, rue des Evaux 2, 1213 Onex ;
Tél. : 022 879 80 20 ; Courriel : sjac@onex.ch ;
SJAC sur Facebook et www.onex.ch
Bus 2, 19 : arrêt Maison Onésienne

Réception

Ouvert du lundi au vendredi (8h-12h et 14h-22h)

Café Communautaire & Up-Ados

Ouvert mardi et jeudi (16h-21h),
mercredi (14h-21h) et vendredi (16h-22h30)

Vide-grenier de Cressy

Vive le 19 avril ! Ah oui, et pourquoi ?

Eh bien parce que les fourmis orange de l'AHC (association des habitants de Cressy) vont se plier en quatre pour mettre le quartier de Cressy en ébullition, avec son grandiose vide-grenier !

130 tables remplies de bibelots, livres, CD, habits, petits meubles, jeux, affaires pour bébés, vaisselle et encore tant d'autres choses que nous avons oubliées ! Cela, il faut absolument le voir pour le croire, vous ne serez pas déçus !

Le préau de l'école de Cressy, rue Edouard-Vallet 16, va grouiller de monde entre 10h et 16h.

Vous pourrez aussi profiter de la buvette que les fourmis auront saturée de bonnes choses telles que hot-dogs, salade de coleslaw, pizzas, sandwichs, crêpes, glaces, brochettes de bonbons et boissons. Il n'y aura pas que le préau qui sera rempli, les trottoirs et les places de parkings seront aussi bondés. Nous vous suggérons de venir à pied ou en bus.

Le comité de l'AHC





Mariés le 8 février 1963, Lucette et Xavier Cattin ont fêté leur 50 ans de mariage en 2013. Ils sont accompagnés de Ruth Bänziger.



Mariés le 26 février 1965, Anne-Marie et Jean-Pierre Guéron, ont fêté leur 50 ans de mariage. Ils sont entourés de leur famille et de Carole-Anne Kast.

Dimanche 26 avril
Le Centre intercommunal des Evaux
dédie une journée aux familles

Poneys, châteaux gonflables, trampolines, karts à pédales, mur de grimpe, barbes-à-papa, crêpes et autres délices culinaires... Vous l'aurez compris, le Centre intercommunal des Evaux met le paquet pour que les familles passent une journée inoubliable.

Des activités pour petits et grands

Outre les divertissements mentionnés, destinés essentiellement aux plus jeunes, la manifestation sera ponctuée d'activités qui séduiront également ados et parents. La *Journée des familles* sera ainsi l'occasion pour le Centre intercommunal des Evaux d'inaugurer son nouveau grand terrain de Beach modulable (4 terrains de volley, 1 de soccer, 1 de rugby, 4 de sandball, 1 de tchoukball), ainsi que ses parcours de BMX

et de Dirt, en partenariat avec l'association Touristes à vélo (TAV) qui fera une démonstration spectaculaire de ce sport acrobatique. Amateurs de frissons, ne manquez pas ce rendez-vous! D'autres animations plus paisibles, comme par exemple le circuit de karts à pédales ou le concours de tirs au but, permettront aux parents de partager des moments privilégiés avec leurs enfants ou petits-enfants. Moments de partage qui pourront également avoir lieu au « coin miam miam », que ce soit autour d'une crêpe ou d'un plat chaud.

Informations pratiques

www.evau.ch
 www.facebook.com/fondation.evau;
 (en cas de mauvais temps, la *Journée des familles* est reportée au 31 mai), de 10h à 17h
Accès
 le Centre intercommunal des Evaux encourage la mobilité douce et vous invite à rejoindre le parc en TPG : bus 2 & 19 arrêt Onex-Cité, bus 21 & 43 arrêt Edouard-Vallet, bus 43 arrêt Cressy.



SPECTACLES ONÉSIENS

Présentation de la 28^{ème} saison
2015-2016 des Spectacles Onésiens
 Découvrez les spectacles de la nouvelle saison 2015-2016

La présentation sera suivie d'un cocktail. Inscription sur notre site www.spectaclesonesiens.ch dès le 4 mai 2015.



CHRISTOPHE ALÉVÊQUE ET SERENA REINALDI

JEUDI 23 et VENDREDI 24 AVRIL
 Humour Salle communale d'Onex 20h30

Durée: 1 h 15

2000 ans de mensonge
 De Christophe Alévêque et Serena Reinaldi avec eux-mêmes.
 Mise en scène, Philippe Sohier.

En exclusivité mondiale, découvrez la véritable histoire de Jésus et de Marie-Madeleine. Une magnifique histoire d'amour très mal racontée depuis plus de 2000 ans! Et si finalement, les récits abracadabrantés sur ce duo fondateur n'étaient qu'une immense supercherie, fomentée par les hommes dans le but d'échapper à l'aspirateur?! Les religions, les médias, la classe politique, les psy, nous... tous complices de la grande mascarade. Jamais à court d'indignation, Christophe Alévêque râle souvent à bon escient, mettant des coups de pieds dans la fourmilière avec beaucoup de talent et pas mal de culot. Il use avec délectation du poil à gratter qu'il jette au nez du politiquement correct, quitte à être de mauvaise foi. Et Serena Reinaldi, parfaite dans son rôle, n'est pas en reste côté répartie... No tabou, liberté totale! Vous voilà avertis!

Prix des places: 42.-
 AVS, AI, chômeurs, Club Tribune, Unireso: 35.-
 Jeunes de moins de 20 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 30 ans: 30.-
 Carte 20 ans / 20 francs: 20.-



MAGIE? MAGIE!

DIMANCHE 19 et MERCREDI 22 avril
 Clowns Le Manège 14h30

Durée: 45'

Par la Cie Tricyclett'. Les tentatives désopilantes des deux clowns comme apprentis-magiciens!

Prix des places adultes: 12.-
 Prix des places enfant: 8.-
 (réductions avec le Pass-Futé)

LA LISTE DE MES ENVIES

MERCREDI 6 et JEUDI 7 MAI
 Théâtre Salle communale d'Onex 20h30

Durée: 1 h 05

Pièce tirée du livre de Grégoire Delacourt. **Mikaël Chirinian** (adaptation et jeu), **Anne Vaucher** (mise en scène).

Après avoir triomphé en librairie, le bestseller de Grégoire Delacourt a fait le plein au théâtre et au cinéma. Cette version scénique là est une grande réussite et surprend par le choix de la mise en scène : tous les personnages seront joués par un seul comédien. Magistral!

Prix des places: 32.-
 AVS, AI, chômeurs, Club Tribune, Unireso: 28.-
 Jeunes de moins de 20 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 30 ans: 23.-
 Carte 20 ans / 20 francs: 20.-



RENSEIGNEMENTS: 022 879 59 99 L'APRÈS-MIDI / BILLETS SUR WWW.SPECTACLESONESIENS.CH / CHÈQUIERS CULTURELS ACCEPTÉS

Économies d'énergie

la Ville d'Onex reçoit un prix pour récompenser ses excellents résultats

La Ville d'Onex est un exemple pour toute la Suisse en termes de politique énergétique puisqu'elle est la première commune de notre pays à avoir réduit de plus de 20% les dépenses de chaleur de ses 29 bâtiments communaux. Ses très bons résultats ont été récompensés par l'obtention du Prix energo CO₂.

C'est le jeudi 26 février 2015, au Café Communautaire, au cours d'une cérémonie officielle qui a réuni le Conseil administratif d'Onex in corpore et différents partenaires privés, communaux et cantonaux, que la Ville d'Onex s'est vu remettre le premier prix energo CO₂. Cette distinction la récompense pour le concept énergétique développé et les très bons résultats obtenus en moins de cinq ans.

Sous l'impulsion du Conseil administratif de l'époque, la Ville d'Onex s'est intéressée plus spécifiquement à sa consommation énergétique dès 2001, avec l'objectif ambitieux de la société à 2000 watts. En 2010, elle a commencé à travailler avec l'association Energo, spécialisée en efficacité énergétique, puis a créé, deux ans plus tard, un poste de « Monsieur Énergie ». Ce dernier, qui relève chaque semaine les différents compteurs du parc immobilier communal, est quotidiennement sur le terrain, ce qui permet une très grande réactivité lorsque quelque chose ne va pas.

Des chiffres qui impressionnent

Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'aujourd'hui la Ville d'Onex peut se targuer de résultats très concluants : les économies d'énergie thermique représentent près de 24,4% et celles des installations électriques 9,3%. Les émissions de CO₂ ont par conséquent largement diminué (de 23,3%). « Ce prix est une belle récompense. Avoir obtenu de tels chiffres en si peu de temps est impressionnant et le rapport dépenses/résultats est spectaculaire », se réjouit le Conseiller administratif délégué, Eric Stauffer, rappelant la « volonté politique farouche » qui a donné l'impulsion à ce concept énergétique inédit.

Ces chiffres sont d'autant plus remarquables qu'ils ont été atteints presque sans investissement financier. Ils sont largement dus au suivi mis en place, à un meilleur entretien et à une optimisation des réglages.

Le raccordement de la plupart des chaufferies des bâtiments de la Cité au réseau Cadiom, la pose de trois installations de panneaux photovoltaïques sur des toitures, l'installation d'une chaufferie à bois à l'école de Belle-Cour et le passage du chauffage au mazout à celui à gaz à la Mairie ont également contribué à atteindre les objectifs fixés.

LA MAISON ONÉSIEENNE : FLEURON EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Ce n'est bien évidemment pas un hasard si cette cérémonie s'est déroulée au Café Communautaire. La Maison Onésienne est l'un des deux bâtiments « modèle » de la Ville d'Onex. Grâce aux travaux de rénovation conséquents réalisés entre 2009 et 2010, la bâtisse a obtenu le label Minergie, décerné exclusivement aux constructions dont les valeurs limites de consommation d'énergie sont faibles.

En raison des travaux onéreux à entreprendre et au vu de son pouvoir d'investissement limité, seules la Maison Onésienne et la crèche « Rondin-Picotin » ont pu être rénovées pour l'heure. Tous les autres bâtiments communaux, construits plus ou moins à la même époque, nécessitent également des rénovations massives. « Nous les réaliserons les unes après les autres, dans la mesure de nos possibilités financières. C'est une problématique difficile à résoudre avec les moyens qui sont les nôtres », conclut Eric Stauffer.

Possible dans le monde entier

« Onex est un bel exemple! Réussir à diminuer les émissions de CO₂ de plus de 23% avec un investissement financier minime est un message : cela montre que c'est possible partout, dans le monde entier », s'enthousiasme le directeur d'Energo, Jean-Christophe Hadorn. Et ce n'est pas fini puisque la commune vient de lancer une campagne de sensibilisation à l'attention des utilisateurs des bâtiments communaux, des employés de l'administration communale et de l'ensemble de la population onésienne afin que tout le monde se sente concerné.

Une conférence-sandwich sur ce même thème a d'ailleurs rassemblé les employés de la commune à l'issue de la cérémonie officielle. « La Ville d'Onex est riche d'exemples concrets dans le domaine des économies d'énergie. Tout comme le label Cité de l'énergie, ce prix, mérité, est une belle récompense pour le travail réalisé par la commune. Nous sommes fiers de cet engagement.

DES IDÉES LUMINEUSES

- Éteindre son écran chaque fois que l'on sort de son bureau car l'économiseur d'écran n'interrompt pas sa consommation d'énergie.
- Éteindre la lumière dans les pièces non occupées et durant les pauses.
- Éteindre totalement l'ordinateur, l'écran, l'imprimante et les autres appareils électriques en fin de journée. Les veilles représentent entre 10 et 15% de la facture électrique d'un ménage.
- Débrancher les chargeurs de téléphone et d'ordinateur portable, qui consomment de l'électricité même lorsqu'aucun appareil n'est en charge.
- Optimisez la configuration de votre ordinateur.
- Évitez d'utiliser un chauffage électrique. La plupart des modèles consomment autant qu'un four.

En additionnant les efforts de tous, nous avons une chance d'améliorer l'avenir énergétique pour nos enfants et petits enfants », soutient Françoise Bourgoïn, la Présidente du Conseil municipal.

« La Ville d'Onex joue un rôle d'exemplarité. C'est le meilleur moyen d'inciter les propriétaires privés à passer eux aussi à l'acte. Il est nécessaire qu'ils entrent à leur tour dans cette démarche », déclare la Maire d'Onex, Carole-Anne Kast.

Les sommes importantes en jeu – les économies financières durables réalisées par la Ville d'Onex (chaleur, électricité et eau) se montent à 163'000 francs environ par année entre l'année 2009 et l'année 2013 – pourraient convaincre les propriétaires des nombreux

immeubles de la Cité à se lancer à leur tour dans cette aventure énergétique gagnant-gagnant pour la planète et leur portefeuille.

Anne Buloz



La Ville d'Onex a mis en place une stratégie d'optimisation des installations techniques et un suivi hebdomadaire systématique des consommations d'énergie de l'ensemble de son parc de bâtiments.



Charte des Jardins : près de 100 personnes réunies pour parler de la biodiversité dans leur jardin

Une centaine d'habitants de la Ville d'Onex ont assisté à la matinée « Jardiner pour la biodiversité » le samedi 7 mars 2015, au Manège. Ils ont, notamment, pris part à plusieurs ateliers à thème afin de mieux connaître les bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité urbaine dans les jardins privés.

« C'est un très grand plaisir de savoir qu'il y a un si grand nombre d'Onésiens ayant accès à un jardin intéressés à préserver la biodiversité », s'est réjouie Ruth Bänziger, la Conseillère administrative déléguée, au moment de lancer cette matinée qui a réuni des signataires de la Charte des Jardins, des amateurs de nature en ville, des jardiniers professionnels et des interlocuteurs spécialisés.

La Ville d'Onex est la commune de Suisse romande à compter le plus de signataires à la Charte des Jardins, une vraie contribution à la nature en ville, autre programme dédié à la préservation de la biodiversité, lancé fin 2013. « La commune d'Onex a su promouvoir la Charte des Jardins avec brio. Elle s'est montrée dynamique et a

pris les devants en allant vers les gens », a précisé Séverine Evéquoz, responsable du programme nature en ville à la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP).

« Il faut faire moins ! »

Comme l'ont rappelé plusieurs interlocuteurs, la Charte des Jardins est facile à mettre en œuvre puisqu'elle n'est guère contraignante. Il s'agit, avant tout, de faire moins : moins tailler, moins ramasser les feuilles mortes, espacer les tontes, laisser des tas de vieux bois. Les Onésiens qui l'ont signée l'ont bien compris puisque, quatre ans après y avoir adhéré, tous continuent à appliquer ces principes dans leur jardin.

Certains ont planté des espèces indigènes en guise de haie et dans les massifs (40%), d'autres ont laissé la nature reprendre ses droits (35%) alors qu'une minorité (11%) a entrepris des actions supplémentaires, telles que l'installation d'une ruche, la création d'un point d'eau ou la construction d'une cabane à graines.

Leur première source de motivation : la préservation de la faune et de la flore. Et ça marche puisqu'ils sont 58% à constater un retour de la petite faune (hérissons, oiseaux et écureuils), de certains insectes, de variétés d'oiseaux et d'une flore plus diversifiée.

Apprendre un savoir-faire

Plusieurs personnes ayant manifesté leur intérêt à en apprendre davantage sur ces pratiques plus spécifiques qui nécessitent un savoir-faire plus poussé, la seconde moitié de la matinée a été consacrée à des ateliers à thème. Daphné Lachavanne a expliqué les préparations du compost et le compostage, donnant des conseils pour bien le débiter et répondant aux questions de ceux pour lesquels ça ne fonctionne pas encore. Les échanges d'expériences ont ensuite enrichi la discussion.

Séverine Evéquoz a présenté plus avant la Charte des Jardins à ceux qui ne l'ont pas encore signée, alors qu'Armand Gander a partagé sa passion des abeilles et de l'apiculture. Le spécialiste des produits de la ruche a expliqué les différents produits (pollen, gelée royale, propolis, miel, cire d'abeille, etc.). Il a également parlé des bienfaits d'avoir une ruche dans son jardin : pollinisation optimale des fleurs, fruits et légumes de son jardin, contribution à sauver la population apicole et la satisfaction de produire son propre miel!

Expérimenter puis s'adapter aux résultats

Chef de section des espaces verts de la Ville d'Onex, Jacques Du Pasquier rappelle que les jardiniers communaux appliquent depuis plusieurs années des principes de gestion de la biodiversité : « Chaque année, nous voyons de nouvelles espèces de fleurs apparaître. Les quilles sont également une véritable aubaine pour de nombreuses espèces vivantes ». Le responsable des jardiniers a précisé qu'eux aussi font des expériences chaque saison et s'adaptent ensuite aux résultats. Avec la jardinière Françoise Dové, il a longuement échangé avec les participants, tout heureux de repartir avec les conseils demandés.

QU'EST-CE QUE LA CHARTE DES JARDINS ?

Il s'agit d'un document qui explique les bonnes pratiques à appliquer dans son jardin pour favoriser la biodiversité. Très facile à mettre en œuvre et reposant sur une démarche participative, volontaire et flexible, la Charte des Jardins permet, avant tout, d'inviter la nature chez soi. C'est un engagement moral d'entretenir et d'aménager son jardin pour favoriser la survie de la petite faune sauvage: oiseaux, hérissons, papillons, lézards, etc. La DGNP a édité une publication très complète sur les principes de la Charte sous forme de fiches didactiques téléchargeables gratuitement sur : <http://ge.ch/nature/nature-en-ville-0>

Patrick Albrecht, qui avait été chargé de la mise à jour de l'étude sur l'avifaune sur le territoire communal en 2010, a parlé ornithologie devant un public captivé! Lors de sa prospection, il avait repéré 53 espèces nicheuses dont le rougequeue à front blanc et l'hirondelle rustique. Ses conseils pour aider les oiseaux : installer des nichoirs, poser des autocollants sur les vitres afin d'éviter les collisions, faucher

les prairies fleuries une fois par an, laisser des tas de bois et éviter l'utilisation de pesticides. En résumé de cette belle matinée d'échanges : il y a de la place pour tout le monde dans les jardins!

Anne Buloz





Venez découvrir le parc du Gros-Chêne réaménagé !

Situé entre les avenues du Bois-de-la-Chapelle et des Grandes-Communes, le parc du Gros-Chêne avait bien besoin d'un relooking. C'est désormais chose faite puisqu'il a bénéficié d'un réaménagement complet, dans le cadre d'une démarche participative qui a impliqué les habitants du quartier.

Le tout nouveau parc du Gros-Chêne a été inauguré le samedi 21 mars 2015, en présence notamment des autorités communales. Le résultat est à la hauteur des attentes puisqu'il est désormais un espace de vie et de loisirs nettement plus accueillant et convivial, très lumineux et que des jeux pour différents âges ont été installés.

« C'est un atout non seulement pour les riverains immédiats mais également pour tout le quartier », s'est réjouie la Conseillère administrative déléguée, Ruth Bänziger.

Précurseur du Contrat de Quartier

C'est en 2006, à l'occasion de la construction d'un immeuble tout en haut du parc, que la pertinence d'une réhabilitation de cet espace vert, dans un bien triste état, s'est imposée. Pour ce faire, le Service jeunesse et action communautaire (SJAC) a mis en place un processus participatif, dans le respect de la volonté politique qui était d'y associer les riverains afin qu'ils s'approprient cet espace public. Le SJAC a donc piloté le projet sur les dimensions touchant à l'implication citoyenne et la participation démocratique de la population (groupe de travail et de suivi, forums et soirées de présentation, etc.). Quant à lui, le Service des infrastructures publiques et de l'environnement (SIPE) s'est impliqué dès la première heure pour gérer l'ensemble de la démarche.

Ce projet a été le précurseur du Contrat de Quartier Onex-Cité, lancé en 2010. Le Conseil administratif de l'époque n'avait posé que trois

HISTORIQUE

conditions: que le parc soit traversant, que l'éclairage soit généralisé et que l'allée de chênes soit maintenue. Le groupe de travail de citoyens bénévoles a élaboré le cahier des charges en se basant, entre autre, sur les réponses des 137 questionnaires remplis par les habitants et commerçants du quartier ainsi que sur la base des résultats du concours des projets réalisés par les étudiants de l'École d'horticulture de Lullier, démarche initiée dès le départ de ce projet par Gérald Escher, chef du SIPE.

Un bel exemple de transversalité au sein de l'administration, en interaction avec la population et les mandataires

« Cette démarche initiative a abouti à un cahier des charges en 17 points résumant les besoins de la population dont la plupart ont pu être réalisés dans l'aménagement du parc », se réjouit Joël Bianchi, chef du SJAC. Pour lui, « il est intéressant de remarquer que ce projet a permis la création du Contrat de Quartier Onex-Cité en 2010 et que ce dernier, à son tour, a financé et soutenu le projet d'aménagement complémentaire du parc avec des potagers proposé par l'association Le Trèfle Vert ».

La Ville d'Onex tient à remercier toutes les personnes qui se sont engagées bénévolement pour leur implication citoyenne exemplaire et essentielle à la réussite de ce projet.

- ❖ **2006** : le Conseil administratif souhaite un processus participatif afin de répondre au plus près aux besoins des riverains.
- ❖ **Mai 2008** : un premier forum réunit les personnes intéressées afin de récolter leurs premières réflexions.
- ❖ **Mars 2009** : le deuxième forum est intitulé « Quel futur pour mon parc ? ». Une centaine de personnes y prend part ; une soixantaine s'inscrit pour faire partie du groupe de travail créé afin de défendre les intérêts des habitants et des commerçants du quartier. 118 questionnaires sont restitués dans la foulée.
- ❖ **Septembre 2009** : un troisième forum expose les résultats du travail de diplôme d'élèves du Centre d'horticulture de Lullier qui sont autant de propositions d'aménagement. 19 questionnaires supplémentaires sont remplis.
- ❖ **Novembre 2009** : le cahier des charges définitif est validé. Il liste les 17 points qui ressortent des questionnaires.
- ❖ **2014** : la proposition de potagers urbains par l'association Le Trèfle Vert Genève est validée par le Comité de pilotage (COPI) du Contrat de Quartier Onex-Cité.

Profitant des travaux des étudiants de Lullier pour compléter l'identification des besoins de la population, le SIPE a mis en place avec le mandataire le cahier des charges réalisé par les habitants du quartier. Puis, le SIPE et le SJAC ont accompagné l'association *Le Trèfle Vert* pour la réalisation et la mise en place des 24 parcelles de potagers urbains prévues par leur projet.

La mise en route et le suivi des travaux ont été supervisés par les différents secteurs du SIPE, dont celui des espaces verts. Enfin, les bancs ont été réalisés dans ateliers du SIPE : menuiserie, serrurerie et peinture, le maçon les ayant mis en place sur le site.

Les habitants ont notamment plébiscité les jeux pour enfants, un bien meilleur éclairage, plus de lumière du jour et des lieux de rencontre pour les séniors. Ils ont préféré un lieu calme et épuré. Les aménagements, qui ont coûté au total 1'900'000 francs, ont compté six lots différents : travaux d'abattage (certains arbres étaient plus hauts que les immeubles et des locataires n'avaient que peu de lumière du jour) et soins aux arbres, plantations compensatoires, électricité et éclairage public, deux jeux et équipements, sanitaire et aménagements des extérieurs.

Anne Buloz



Élèves solidaires au-delà des frontières

Impliquer les élèves du secondaire dans un projet de solidarité va bien au-delà des bons sentiments. C'est une démarche qui nécessite des jeunes qu'ils s'engagent, pour témoigner, convaincre et motiver à l'action. À Onex, neuf élèves du cycle d'orientation du Marais se mobilisent avec succès. Reportage.

Les neuf élèves du cours facultatif du Marais sur la solidarité internationale vivent une expérience enrichissante depuis l'hiver passé. Encadrés par deux enseignants, Claude Jay et Jean-Yves Genoud, formés par l'association Terre des Hommes Suisse, ils sont devenus les ambassadeurs d'une vaste opération de récupération de téléphones portables usagés, dont les bénéficiaires financeront la motorisation solaire du puits d'une école burkinabèe.

Élèves mobilisés

«L'opération a très bien fonctionné», raconte Claude Jay, à l'origine du cours facultatif, admiratif de leur engagement. «Les élèves, deux à deux, ont fait la tournée de toutes les classes de l'établissement pour

présenter leur démarche en adaptant, à chaque fois, leur discours à un public varié. Le moins que l'on puisse dire, c'est que plus personne des 600 élèves et enseignants du cycle d'orientation du Marais n'ignore qu'ils sont engagés dans un projet de coopération au Burkina Faso.»

Expérience formatrice

Si se montrer solidaire est le premier pas qui a poussé ces élèves à rejoindre ce cours, trouver les moyens de financer une infrastructure qui puisse avoir un impact sur des écoliers défavorisés en est un deuxième, tout aussi déterminant.

Comment parler d'un projet? Convaincre de son intérêt? Amener les gens à donner, approcher des sponsors variés? Autant de compétences, utiles pour leur avenir, que les élèves du Marais ont abordées avant de passer à l'action.

Recycler utile

Après les traditionnelles ventes de pâtisseries, le groupe a noué un partenariat avec Terre des Hommes Suisse et la Migros afin de sponsoriser la récolte des téléphones

portables inutilisés dans leur école et leur quartier. Le magasin verse une somme pour chaque appareil collecté, tandis que l'association assure sa «deuxième vie» et la formation des élèves au enjeux de son recyclage. Une démarche à la fois écologique, économique et sociale, qui illustre parfaitement l'approche du développement durable. Raison pour laquelle la Ville d'Onex a soutenu ce projet et s'est engagée, de longue date, dans une démarche de collecte.

Déjà 350 appareils collectés

À ce jour 350 appareils ont été collectés, même si les élèves ont pu constater que «se défaire d'un téléphone portable n'est pas si aisé». La somme collectée correspond à environ un tiers des besoins du projet. «On espère réunir pour juin le montant nécessaire (9'300 francs), mais il nous faut décrocher d'autres sponsors», nous informe Claude Jay. Le message est passé; qui sait, il y aura peut-être, au bout du fil, quelques portables ou deniers déposés.

Martyna Olivet, déléguée Agenda 21



Elèves du cours facultatif avec les téléphones collectés / cycle d'orientation du Marais



Deux des nageuses de Genève SynchrO ont été sélectionnées en équipe de Suisse Kids (9 à 12 ans).

Genève SynchrO : un mélange de danse et de natation

Quel est le sport qui allie la grâce, la souplesse, l'endurance et l'esprit d'équipe? La natation synchronisée, bien sûr! Genève SynchrO (GSO) est né, en 2013, de la fusion du club bien connu des Onésiens, le Jeunesse Natation Onex, avec Aqua-Synchro Genève. Une centaine de filles y évoluent, encadrées par treize entraîneurs.

Genève SynchrO accueille les fillettes dès l'âge de 6 ans, les familiarisant avec la natation, la souplesse et la tenue du corps. Le club n'étant pas une école de natation, il est nécessaire d'avoir déjà de bonnes notions avant de s'y inscrire! Durant ces cours d'initiation, les fillettes apprennent notamment à faire la planche, à pagayer et les différents mouvements de natation pour se déplacer dans l'eau et rester au milieu de la piscine sans toucher ni le bord ni le fond.

Qu'est-ce que la natation synchronisée?

Il s'agit d'un sport qui associe la danse et la natation. C'est une discipline exigeante qui demande de la souplesse, du rythme, de la tonicité musculaire et une bonne capacité cardio-respiratoire. Il existe des compétitions en solo, en duo et en groupe de huit

(équipe) ou dix nageuses (combo). Les chorégraphies durent entre 2 et 5 minutes selon la catégorie. La natation synchronisée est un sport olympique.

CHAMPIONNAT SUISSE

Genève SynchrO accueillera le Championnat suisse des espoirs 2015 du 15 au 17 mai à la piscine des Vernets.

Venez nombreux pour encourager les meilleures nageuses de Suisse âgées de 9 à 18 ans!

Un sport très exigeant

Le club propose deux filières, dès l'âge de 9 ans : «loisirs» et «performance». La catégorie loisirs a été ouverte après la fusion des deux clubs, le Jeunesse Natation Onex s'étant jusqu'alors concentré sur la compétition. «Nous perdions beaucoup de filles qui arrêtaient à cause de leurs études. Il faut dire que la natation synchronisée est exigeante, avec 5 ou 6 entraînements par semaine, sans compter les nombreuses

compétitions qui ont lieu les week-ends», précise la présidente du GSO, Sylviane Chobaz. La trentaine de filles inscrites dans la filière "performance" s'entraînent, en effet, jusqu'à 18 heures par semaine. «Il leur faut beaucoup de volonté, c'est un vrai investissement personnel. La synchro est un sport difficile, qui demande énormément d'heures d'entraînement pour que les chorégraphies soient belles à regarder», explique Sylviane Chobaz. La quarantaine de nageuses qui ont choisi la filière "loisirs" s'entraînent 2 à 3 fois par semaine, avec moins de contraintes et de pression.

En rythme avec la musique

Les portés (pyramides) nécessitent, notamment, de nombreuses heures d'entraînement pour les nageuses, qui se doivent également d'être souples, endurantes, d'avoir du souffle, d'être dans le rythme de la musique et, bien sûr, synchronisées entre elles. Lors des compétitions, chaque fille est jugée individuellement sur des figures tirées au sort, pour 50% de la note finale, puis le groupe est noté pour sa chorégraphie.

Anne Buloz

Conseil municipal : Séance du 10 mars 2015

Résolution R/197 :

Non aux campagnes mensongères et discriminantes

Adoptée, par 17 oui et 8 non

Suite à plusieurs courriers d'habitants de la commune au sujet de campagne d'affichage MCG «Onex, Ville de progrès. Commune zéro frontaliers».

Le Conseil municipal :

- Dénonce et condamne avec vigueur la campagne d'affichage «Commune zéro frontaliers».
- Déplore et rejette fermement l'idée d'un label qualifiant les entreprises en fonction du ratio employés locaux / frontaliers. Il invite le Grand Conseil à rejeter ce projet de loi sans débat.
- Considère que le slogan «Onex Ville de progrès» ne doit pas être utilisé pour de la publicité et des actions partisanes.
- Adresse ses regrets à toutes les personnes blessées et choquées. Cette campagne n'est pas le fait de la commune, même si elle est à l'initiative de Monsieur Eric Stauffer.

Motion M290 : Pour des Evaux respectueux du voisinage

Adoptée à l'unanimité des présents

Après examen de la pétition «pour des Evaux respectueux du voisinage», déposée lors du Conseil municipal du 11 novembre 2014, et audition des parties par la Commission des pétitions le 22 janvier 2015, le Conseil municipal constate que les actions entreprises par la Fondation des Evaux, en concertation avec les pétitionnaires, au sujet du bruit, semblent porter leurs fruits et donnent satisfaction. Il conviendra de s'assurer que cette amélioration perdure.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

- De demander à la Fondation des Evaux l'installation d'un dispositif visant à empêcher les rodéos automobiles dans les parkings du parc.

- De proposer à la Fondation des Evaux une réalisation rapide d'une solution transitoire pour le stationnement, du côté de la route de Loëx, notamment pour les véhicules de grande taille (cars, etc.).
- D'attirer l'attention de la Fondation des Evaux quant aux conséquences de futurs développements d'activités supplémentaires, vis-à-vis des problèmes constatés.
- Que la présente motion, ainsi que la réponse qui en découlera, soient transmises à la Commission des pétitions du Grand Conseil, qui lui a transmis la pétition.

Motion M291 : Pour une protection accrue du vallon de l'aire

Adoptée à l'unanimité des présents

Considérant le Plan directeur communal, la pétition pour un plan de site dans le périmètre du Vallon de l'Aire et ses environs, déposée lors du Conseil municipal du 9 décembre 2014, la renaturation de l'Aire, la loi cantonale sur la biodiversité et son règlement d'application, la loi cantonale sur la protection des monuments, de la nature et des sites et son règlement d'application, le rapport de la commission d'urbanisme du 20 janvier 2015, qui tient lieu d'exposé des motifs, le Conseil municipal approuve :

- Le principe de la protection accrue du Vallon de l'Aire et de ses environs par un plan de site.
- Il estime que l'élaboration de ce plan de site constitue l'étape finale de la renaturation de l'Aire, par conséquent les coûts y relatifs doivent être assurés dans le cadre des lois d'investissement pour la renaturation de l'Aire et/ou le Fonds cantonal pour la renaturation.
- Le Conseil municipal charge le Conseil administratif, en collaboration avec les communes concernées, de demander au Conseil d'État de lancer la réalisation d'un plan de site sur le Vallon de l'Aire et ses environs.



Délibération 2110 : Mise aux normes des installations techniques de la piscine municipale

Adoptée à l'unanimité des présents

Le Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME) a procédé à une campagne de contrôle de conformité. Vu la vétusté des locaux et l'obligation d'entreprendre des travaux pour la mise aux normes en vigueur, et tenant compte des devis d'entreprises, le Conseil municipal a décidé d'ouvrir un crédit de Fr. 85'000.- pour les travaux d'aménagement dans le local de stockage de chlore et d'acide de la piscine municipale.

Délibération 2111 : Aménagement d'une signalétique pour piétons

Adoptée à l'unanimité des présents

Vu les demandes répétées de Conseillers municipaux et de piétons visant à améliorer le guidage des piétons jusqu'au local de vote ou pour d'autres lieux de la commune et dans le cadre du Plan directeur des chemins pour piétons, le Conseil municipal décide un crédit de Fr. 54'400.- pour la mise en place d'une signalétique destinée à guider les piétons sur le territoire communal.

Délibération 2117 : Acquisition à titre gratuit de la parcelle n° 2435, route de loëx 11-13

Adoptée à l'unanimité des présents

Vu la délibération du 12 juin 2012 «Bennes à ordures ménagères enterrées liées à des autorisations de construire», la construction d'un point de collecte/récupération du Colvert, route de Loëx 11-13 sur la parcelle N° 2435, et l'autorisation de construire du 23 septembre 2011 prévoyant la cession du terrain sur lequel le point de collecte/récupération est construit, le Conseil municipal a décidé d'accepter l'acquisition, à titre gratuit, de la parcelle N° 2435 et d'incorporer cette parcelle au domaine privé communal.

Délibération 2118 : Élection des membres du conseil de fondation de la Fondation de la FIVO

Adoptée à l'unanimité des présents

Le Conseil municipal a élu au Conseil de fondation de la Fondation

immobilière de la Ville d'Onex, pour la période allant de l'entrée en force de la présente délibération jusqu'au 31 décembre 2015 :

- PASCHE Denis, avenue du Gros-Chêne 33 bis, 1213 Onex
- FINO Daniel, chemin des Laz 4, 1213 Onex
- VIVIAND Christian, chemin de Cressy 14, 1213 Onex
- HAAB Rolf, avenue du Bois-de-la-Chapelle 94, 1213 Onex
- DEROQUETTE Jean-Paul, place Duchêne 14, 1213 Onex

Délibération 2119 : Mutation foncière Vieux-Chemin d'Onex – Route de Chancy

Adoptée à l'unanimité des présents

Le Conseil municipal a accepté l'acquisition à titre gratuit de la parcelle N° 1458B pour l'incorporer au domaine public communal, comme prévu dans le plan localisé de quartier (PLQ) N° 29393. Cette parcelle correspond au trottoir sis au Vieux-Chemin d'Onex devant le Foyer Béthel.

Résolution R/196 : Oui à une nouvelle crèche à Onex

Adoptée à l'unanimité des présents

Nous sommes dans une situation d'urgence en ce qui concerne l'offre actuelle de la Ville d'Onex en matière de solution de garde, avec une liste d'attente d'environ 225 enfants en décembre 2014, soit près de 60% de l'offre actuelle. De surcroît, les nouveaux aménagements prévus à Onex engendreront une demande supplémentaire. Sur proposition du groupe PLR, le Conseil municipal remercie l'administration communale pour son excellent rapport sur la situation complète de la petite enfance à Onex.

Il apporte son soutien au Conseil administratif pour développer toute solution de places en crèche ou d'accueil familial de jour. Il invite le Conseil administratif à proposer, dans les plus brefs délais, un projet de délibération pour étudier concrètement la création d'une nouvelle institution pour la petite enfance comptant entre cinquante et soixante places. Le Conseil municipal veut voir le délai de réalisation d'une nouvelle institution pour la petite enfance être réduit au maximum, comme le prévoit la motion M/287, votée largement par le Conseil municipal, le 9 septembre 2014.

MOUVEMENT CITOYENS GENEVOIS



www.mcge.ch
MOUVEMENT CITOYENS GENEVOIS

Conseil Municipal ou stade de foot ?

Lors de sa séance du 10 mars, le Conseil municipal a voté une résolution de dernière minute, déposée par les 4 autres partis représentés, qui condamne la campagne électorale du MCG. Ces affiches ont pour but de confirmer la volonté du MCG de donner la priorité à l'emploi aux résidents onésiens ou genevois.

Les auteurs de cette résolution ont utilisé des arguments mensongers, arguant que cette campagne était les prémices d'une "nuit de cristal", allusion abjecte aux pogroms organisés en Allemagne par le parti National-Socialiste, en 1938. Peu avant le vote, un conseiller municipal PS, se croyant dans un stade de foot, a hurlé qu'il fallait interdire au MCG d'exister.

Doit-on comprendre qu'il faut également interdire aux 30% d'Onésiens qui nous soutiennent de faire leur choix? Belle vision de notre démocratie. Relevons qu'en fin de séance, le même conseiller municipal PS n'a rien trouvé de mieux que de vociférer qu'il était chez lui. Pourquoi? Pas nous? Environ 1'400 habitants d'Onex (8%) touchent des prestations sociales, victimes d'une politique urbaine défailante depuis les années 60, menée par ces 4 partis. Alors que 16% de nos emplois sont occupés par des titulaires de permis frontalier.

Ces quatre dernières années, le MCG a systématiquement soutenu l'affectation de futurs nouveaux immeubles à des activités, pour offrir des possibilités d'emploi.

La zone de Nant-de-Cuard, sous l'impulsion d'Eric Stauffer, pourrait partiellement se transformer en quartier d'activité avec des tours.

Une fois l'émotionnel retombé, le conseil a pu traiter des sujets plus sérieux: la réalisation d'un terrain synthétique au stade municipal, la réfection de ses vestiaires et la rénovation partielle de l'école des Tattes, que nous soutiendrons.



Mario Chevalier

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

Bientôt une nouvelle crèche

Lors de sa séance du 9 septembre 2014, la majorité du Conseil municipal a voté la proposition du PLR d'étudier la création d'une nouvelle crèche. L'administration communale a rendu, en février, un excellent rapport qui expose la situation complète de la petite enfance à Onex. Il ressort de ce rapport que la Ville d'Onex offre à ce jour une solution de garde pour 382 enfants (163 en crèches, 153 en garderies et jardins d'enfants et 66 au travers du réseau de mamans de jour). Parallèlement, il apparaît que plus de 200 enfants sont malheureusement encore en liste d'attente. Ce rapport illustre l'importance d'agir rapidement pour créer une nouvelle structure d'accueil, afin de soulager les nombreux

parents onésiens dont les revenus modestes les obligent souvent à devoir travailler tous les deux. De plus, ce rapport démontre, chiffres à l'appui, que le financement d'une nouvelle crèche est largement possible avec les moyens actuels, comme nous l'avions nous-même déjà calculé.

Le Conseil administratif conclue d'ailleurs son rapport comme le PLR, mais explique qu'il ne sera pas possible de créer une nouvelle structure d'accueil avant 5 ans. Ce délai ne nous convient évidemment pas, non seulement car il y a d'ores et déjà plus de 200 enfants qui ne trouvent pas de place d'accueil, mais les projets d'aménagement prévus à Onex engendreront encore une

demande supplémentaire. Si nous remercions le Conseil administratif pour la qualité de son étude, nous regrettons vivement que celui-ci n'ait pas agité plus rapidement et espérons sincèrement que le délai de création d'une nouvelle crèche sera raccourci, pour le bien des enfants onésiens et de leurs parents.



François Mumenthaler et Yvan Zweifel
Conseillers municipaux

PARTI DÉMOCRATE CHRÉTIEN



Les Evaux, notre Central Park à nous !

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté, à l'unanimité, le projet de motion « Pour des Evaux respectueux de l'environnement ». Vos élus du Parti Démocrate Chrétien (PDC) en sont particulièrement heureux !

Le PDC a toujours eu à cœur le développement des activités culturelles, sportives et de loisirs à Onex. Mais cela ne va pas sans le respect que les riverains sont en droit d'attendre, dans le cas des Evaux en particulier. Ce magnifique parc s'est enrichi de nouvelles activités au fil du temps attirant de plus en plus de personnes. Des mesures adéquates font défaut pour régler cet afflux de trafic, de parking et de nuisances sonores en regard du voisinage.

Se pose à nouveau l'éternelle question : jusqu'où va la liberté des uns sans nuire à celle des autres ?

De tout temps, le PDC cherche des solutions de conciliation et il est reconnu pour cette attitude.

Il propose d'étudier une nouvelle stratégie d'occupation des lieux en redirigeant le transit et le parking des cars et autres gros véhicules vers un endroit moins engorgé, de faire respecter les règles en vigueur concernant les nuisances sonores (heures et décibels), de diffuser assidûment ces informations aux habitants comme aux usagers. Le PDC s'engage aujourd'hui à contacter les sections PDC des autres

communes membres de la Fondation (Confignon, Bernex, Lancy, Ville de Genève) afin d'étudier une solution commune, car Onex ne peut faire cavalier seul dans ce cas !

Il veillera également à ce que le Conseil administratif, dont les trois membres actuels font partie de la *Fondation intercommunale des Evaux*, dont un au Bureau directeur, fasse preuve de toute la diligence requise pour le suivi de ce dossier.

*Emanuelle Vuarnoz,
cheffe du groupe PDC
pour que ça bouge!*



MUSIQUE

SAMEDI 18 AVRIL

Rendez-vous culturels de la résidence Butini

Concert de violoncelles

Résidence Butini - Salle Agénor Boissier, à 16h

LUNDI 18 MAI

Rendez-vous culturels de la résidence Butini

Récital "Le piano et les oiseaux"

Résidence Butini - Salle Agénor Boissier, à 16h

THÉÂTRE

LES 19 ET 22 AVRIL

Récré-spectacles, théâtre clownesque

Magie ? Magie!, dès 4 ans

Le Manège, à 14h30

LES 23 ET 24 AVRIL

Spectacles Onésiens - Humour

Christophe Alévêque et Serena Reinaldi

Salle communale d'Onex, à 20h30

LES 6 ET 7 MAI

Spectacles Onésiens - Théâtre

La liste de mes envies

Salle communale d'Onex, à 20h30

MARCHÉS

TOUS LES DIMANCHES

Marchés du Monde

Place des Deux-Églises - de 8h30 à 14h

TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS

Marchés de la Cité-Nouvelle d'Onex

Place du Marché, Avenue des Grandes-

Communes 27 - de 7h à 13h

TOUS LES JEUDIS

Marché d'Onex-Village

Angle rue Gaudy-le-Fort/route de Chancy -

de 7h à 13h

CINÉMA

MARDI 14 AVRIL

Ciné-Kid, Les Moomins sur la Riviera (dès 4 ans)

Collège de Saussure - Aula, à 16h45

LOISIRS

MERCREDI 15 AVRIL

Informatique - Atelier photo

Maison Onésienne, de 14h à 16h30

VENDREDI 17 AVRIL

Danse et solidarité

Soirée salsa, solidarité avec Cuba

Salle communale d'Onex, de 21h à 2h

SAMEDI 18 AVRIL

Bourse - Exposition Société philatélique d'Onex

Prestation dansée par L'Onésienne

Salle Astr'Onex, de 9h à 17h30

DIMANCHE 19 AVRIL

Vide-grenier de Cressy

Préau de l'école de Cressy, de 10h à 16h

SAMEDI 25 AVRIL

Soirée salsa par Sabor Latino

Salle communale d'Onex, de 21h à 2h

DIMANCHE 26 AVRIL

Loto - Organisé par le Ski Club Onex (SCO)

Salle communale d'Onex, à 14h

DIMANCHE 3 MAI

Bric-à-brac - Organisé par l'AHOC

Place du 150^{ème}, de 11h à 17h**DIMANCHE 3 MAI**

Fête du Feuillu

Parcours dans le Vieux-Village d'Onex

Départ Place des Deux-Églises à 11h30

JEUDI 7 MAI

Atelier ouvert de poterie

Café Communautaire, de 18h à 20h30

SAMEDI 9 MAI

Bric-à-brac des enfants (APEOP)

Préau de l'école d'Onex-parc, de 10h à 16h

SPORT

LES 18 ET 19 AVRILSpectacle de gymnastique et d'acrobatie
par le Club GO

Salle omnisports de l'école de commerce

Aimée-Stitelmann

Samedi à 19h et dimanche à 15h

POLITIQUE

DIMANCHE 19 AVRILÉlection des Conseils municipaux et premier
tour de l'élection des exécutifs communaux

Local de vote sur Onex

Rue des Bossons 7, de 10h à 12h

MARDI 21 AVRIL

Conseil municipal

Salle du Conseil municipal

Place Duchêne 16, à 19h

MARDI 19 MAI

Conseil municipal

Salle du Conseil municipal

Place Duchêne 16, à 19h

DIMANCHE 10 MAISecond tour de l'élection
des exécutifs communaux

Local de vote sur Onex

Rue des Bossons 7, de 10h à 12h

SOCIAL

LUNDI 13 AVRIL

Séance d'informations - Permanence impôts

SPPS, rue des Evaux 13, de 14h à 17h

MARDI 14 AVRIL

Groupe de parole - Café Deuil

Maison Onésienne, de 19h30 à 21h

MERCREDI 15 AVRIL

Apprentissage - Recrutement en direct

Cité des Métiers - Centre associé d'Onex,

de 14h à 16h30

MARDI 21 AVRIL, 5 MAI, 19 MAI

Groupe de parole - Sous l'arbre à palabre

Astr'Onex, de 17h à 18h30

JEUDI 30 AVRIL, JEUDI 7 MAI

Apprentissage - Recrutement en direct

Cité des Métiers - Centre associé d'Onex,

de 17h à 19h



Magie ? Magie !